

1. *Débitrice:* **Milani Immobilien AG in Liquidation**,
p/not. Daniela Friedli, membre, Zeughausgasse 12,
3011 **Berne**
2. *Remarques:* Radiation totale d'un titre constatant un droit
de gage immobilier
Dans le cadre d'une vente immobilière effectuée le 10 sept-
embre 2003 au préjudice de Milani Immobilien AG in Li-
quidation, la cédule hypothécaire suivante, non produite:
- Une cédule hypothécaire de CHF 100'000.- grevant en 3e
rang l'article no 17'030 sis sur la commune de Fribourg, du
19 août 2002, int. max. 10%, PJ no 3'889/1
du Registre Foncier de la Sarine à Fribourg est éteinte.
En conséquence, la radiation de ce titre a été effectuée au
Registre Foncier.
Sommmation au détenteur inconnu de ce titre
Conformément à l'article 69 ORFI, le détenteur de ce titre
doit le remettre en mains de l'office afin qu'il soit cancelé.
Il est rendu attentif au fait que toute aliénation, mise en
gage ou modification de ce titre seront punies comme es-
croquerie.
Avis au public
Toujours selon les mêmes dispositions, la radiation interve-
nue est également portée à la connaissance du public qui
est rendu attentif au fait que toute aliénation ou mise en
gage du titre radié, ou encore toute modification à une va-
leur supérieure sera punie comme escroquerie.

Office des poursuites de la Sarine
1702 Fribourg

(01185696)